



Association Rurale Brayonne pour le Respect de l'Environnement

Forges-les-Eaux, le 02/02/2026

Objet : votre engagement politique en faveur de la préservation de nos territoires

Madame, Monsieur,

L'A.R.B.R.E., association agréée de protection de l'environnement, agit depuis 1988 pour la défense de la nature et la biodiversité du Pays de Bray.

Vous êtes candidat-e aux prochaines élections municipales et souhaitez ainsi vous engager en responsabilité dans la gestion de votre commune, voire de votre communauté de communes, au plus près des habitants du Pays de Bray.

On ne peut pas vivre bien dans un environnement dégradé. C'est pourquoi l'A.R.B.R.E. tient à ce que les enjeux environnementaux soient au cœur de la prochaine mandature et souhaite connaître vos engagements sur ces sujets en vous invitant à répondre à ces quelques questions :

➤ Avez-vous l'intention de mettre en œuvre les actions nécessaires pour déployer les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) ?

- dans les établissements scolaires, mise en place de menus équilibrés avec des produits locaux et durables, si possible issus de l'agriculture biologique ?
- encouragement du commerce de proximité de ces mêmes produits locaux ?

➤ Avez-vous l'intention de mettre en œuvre les actions nécessaires pour restaurer la biodiversité et un cadre de vie de qualité ?

- protection ou replantation de haies, écosystèmes indispensables à la biodiversité qui permettent entre autres de limiter les écoulements de terre fertile et de lutter contre les inondations en aval.
- protection des zones humides et sensibles ?
- incitation au compostage et valorisation des déchets ménagers et agricoles ?
- amélioration de l'offre de mobilité durable sur le territoire (transport en commun) ?
- construction d'une politique d'information fiable et de soutien pour la rénovation énergétique ?
- lutte contre toute forme de pollutions (air, eau, bruit, éclairage nocturne) ?

➤ Quels engagements êtes-vous prêt à prendre pour défendre l'eau, bien commun et ressource d'intérêt général, et garantir la fourniture d'une eau potable de qualité ?

- protection des zones de captages ?
- préemption du foncier sur les zones de captage ?
- encouragement de l'agriculture biologique, seule exempte de pollutions chimiques de l'eau ?

➤ Lors de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune,

- comment comptez-vous intégrer les enjeux environnementaux ?
- envisagez-vous de réaliser un « Atlas de la Biodiversité Communale » et/ou inscrire la commune dans le programme « Territoire Engagé Transition Ecologique » ?
- comment comptez-vous informer et susciter l'intérêt des citoyens à donner leur avis dans le cadre de l'enquête publique ?

Nous espérons que votre intérêt pour ces questions vous encouragera à prendre le temps de nous répondre et nous vous prions d'accepter nos sincères salutations.

Le CA collégial de l'A.R.B.R.E.